

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 48

Artikel: Une ligue contre la mode
Autor: Deschamps
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGELER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerve, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés pour l'année 1902 recevront gratuitement les numéros de novembre et de décembre 1901.

A l'Évêché.

Les Lausannois se préparent à construire de nouvelles prisons. Le besoin s'en fait sentir, car, hélas ! malgré toutes les lois de sur-sis, l'humanité ne s'assagit guère. Jusqu'ici, on logeait les prisonniers en préventive à l'Évêché, dont le nom évoque, chez tout Lausannois, l'idée d'une vieille bicoque peu engageante, aux murs noirs, aux couloirs étroits, agrémentés de guichets et d'écrous. Jadis, avant le grand incendie, NN. SS. les évêques de Lausanne y menaient large vie. Sous la Réformation, un châtelain le gardait au nom de la ville ; aujourd'hui, c'est M. Chatelan. Il y a des noms prédestinés !

De l'ancien évêché, il ne reste guère qu'un des donjons, où l'on voit encore les armes de Guillaume de Challant, évêque de Lausanne. La commission des monuments historiques a étendu sa main protectrice sur cette partie de l'édifice, dans laquelle on pourrait installer le musée du Vieux-Lausanne, le jour où les Lausannois, convertis à l'esthétique des villes, auront le bon goût de démolir les constructions annexes et de prolonger la terrasse de la cathédrale à l'orient.

C'est la seule partie intéressante de l'immeuble, car tout le reste est de construction récente. L'Évêché a été plusieurs fois atteint d'appendicite. La prison actuelle date de 1823 et l'architecte de la salle du tribunal vit encore.

L'Évêché a de tout temps offert des distractions aux habitants du quartier et aux passants. Les prisonniers charment les loisirs de l'attente en se livrant à des soliloques et à des duos que l'on entend parfois de la rue. Ils ont pour communiquer entr'eux des moyens spéciaux, familiers aux habitués des prisons, sorte de télégraphie dont les lettres ou les signes se transmettent par des coups de pied réguliers sur les planchers ou contre les murs. Toute la vigilance des gardiens est impuissante contre l'ingéniosité de gens qui trouvent le temps long et n'ont pour distractions que la visite du juge et de l'avocat et l'arrivée de la pitance réglementaire. *Monte à regret* est bien plus varié.

Les chants des prisonniers sont en général peu harmonieux. Le répertoire est celui des cafés concerts de bas étage, entremêlé parfois de plaintives romances, qui parlent de ciel bleu et de petits oiseaux. Les échos en arrivent souvent aux oreilles de M. le chef du Département de l'Instruction et des Cultes, dont le bureau plonge dans le sinistre édifice.

Il y a quelques années, un de nos honorables magistrats donnait audience à des visiteurs. Il faisait chaud, la fenêtre était ouverte. Tout à coup, on entendit s'élever d'une des barbacanes d'en face une voix fraîche encore, détaillant à n'en perdre un mot une de ces

chansons grivoises qui font la joie des Alphonsons de barrière parisiens.

La conversation devint difficile au bureau. Montmartre et la Grande-Roquette amenaient de singulières distractions. Impatience, le chef du Département fit envoyer l'huissier dans la maison d'en face. Le geôlier ne fit qu'un saut jusqu'à la cellule et le chanteur fut invité, sous les peines les plus sévères, à garder pour une autre occasion ses couplets parisiens.

— Ah ! c'est comme ça ! fit-il. Et il entonna d'une voix de chantré :

Comme un cerf altéré brâme.... *

L'âme vaudoise.

Un de nos concitoyens les plus versés dans l'histoire de notre pays, M. Corthésy, a publié, cet été, sous le titre de *L'âme vaudoise* (?), une brochure bien faite pour intéresser tous ceux qui aiment le canton de Vaud. Comme Juste Olivier, M. Corthésy cherche « quelle empreinte la nature et l'histoire ont laissée dans l'esprit de notre peuple. »

La conclusion de son étude est celle-ci :

« ... Nous ne sommes plus au temps où l'on s'enfermait dans les étroites limites de sa petite patrie. De grands intérêts moraux et scientifiques ont fait tomber les barrières. Notre âme s'alimente aux grands courants qui traversent l'humanité ; elle s'élargit, et les divers problèmes qui agitent aujourd'hui les peuples la sollicitent à sortir d'elle-même pour vivre de la vie universelle. Mais prenons garde, ne nous dépouillons pas de notre patrimoine national. Ouvrons notre âme à tout ce qu'on fait de bon et de grand autour de nous, mais ne renions pas le génie du lieu que J. Olivier nous a révélé, qui est nous-mêmes, avec nos prairies, nos forêts, nos vallons, nos lacs, nos montagnes. »

On ne saurait mieux dire.

La brochure tout entière est au reste fort bien pensée. Tout au plus pourrait-on regretter qu'elle ne distingue pas toujours très nettement l'âme vaudoise proprement dite, l'âme populaire, de l'âme politique du peuple vaudois. M. Corthésy dit : « L'âme vaudoise s'est formée sous cette double influence (de la nature et de l'histoire) ; mais il devait s'écouler bien du temps avant qu'elle se révélât à nos pères. Pour qu'un peuple ait pleinement conscience de lui-même, il faut un concours de circonstances favorables, dont la première est le sentiment de son indépendance politique. Or, nous savons que celle-ci lui est venue tardivement. Les éléments de cette âme existaient, mais épars, sans avoir un centre commun, autour duquel ils pussent se grouper. Elle était informe encore, comme le bloc d'où le statuaire fera sortir la vie et la beauté. »

Et plus loin : « Oui, l'âme vaudoise s'élabore dans le lent travail des siècles, sous l'influence des événements et sous l'impression des choses. Mais cette âme, qui se confond

(*) *L'âme vaudoise*, par Eugène Corthésy, H. Mignot, éditeur.

avec l'idée de patrie, n'a pris figure que lorsque la patrie vaudoise est devenue une réalité. »

Cette âme-là, c'est l'âme politique vaudoise ; elle ne pouvait respirer l'indépendance avant l'émancipation de 1798, cela se conçoit. Mais ce n'est qu'un côté de l'âme de nos pères. Leur manière d'être, leur façon de sentir, de s'exprimer, de rire et de chanter, leurs instincts et leurs goûts, les traits caractéristiques qui les distinguaient de leurs voisins, tout cela n'existait pas seulement à l'état embryonnaire. Nos aïeux avaient beau être les sujets des comtes de Savoie ou de Leurs Excellences de Berne, leur esprit avait son empreinte propre, comme les plus infimes plèbes ont la leur, et cette empreinte nous l'avons gardée plus fidèlement peut-être qu'on ne le pense. Ils passaient pour des êtres plutôt lents à la détermination et à l'action, portés à la rêverie, circonspects, n'aimant pas les habileurs, craignant les aventures, pacifiques, fidèles dans leurs amitiés et amoureux avant tout de leurs aïeux. Ces vertus et ces travers de braves ruraux, qui caractérisent l'âme vaudoise, on ne peut pas dire que notre peuple en a mieux conscience depuis qu'il s'est affranchi. Il ne semble pas non plus que les événements politiques les aient beaucoup modifiés. A cet égard, l'influence des chemins de fer, des voyages, des livres et des journaux du dehors, des mariages entre Vaudois et étrangers, de la centralisation des services publics, a été plus sensible, croyons-nous.

Cependant, malgré les siècles, malgré les transformations de toutes sortes, nous restons nous-mêmes. Cela ne nous empêche pas de faire notre petit bonhomme de chemin, sagement et sans nuire à personne. Continuons d'aller de ce train-là — il y a par le monde bien assez de gens pressés — et conservons notre âme vaudoise sans nous enorgueillir.

V. F.

Une ligue contre la mode.

La caractéristique de notre époque est bien certainement la tendance à se grouper entre gens de même opinion, de même métier, de même conviction.

Quand le groupe s'intitule bénévolement *Société* on peut en inférer que son but n'est pas essentiellement agressif ; mais quand il s'appelle *ligue* cela devient plus sérieux, et suppose une activité militante.

Ainsi nous avons la ligue pour le bien, la ligue protectrice des oiseaux, la ligue contre la mauvaise littérature, bref il y en aurait de quoi remplir des pages.

Et, dans cette liste interminable, personne, non vraiment personne, ne s'attendrait à rencontrer une ligue contre une puissance que nul jusqu'alors n'eût songé à inquiéter, savoir la Toute-Puissante et despotique mode.

Une ligue contre la mode, voilà qui peut paraître insensé, et qui, bien sûr, n'a pu germer que dans le cerveau de pères ou de maris, ayant de sérieux griefs contre elle. Car une

femme vraiment femme n'a pu conspirer contre l'amie à qui elle doit ses succès de jeunesse ou l'illusion du prolongement de celle-ci.

Et pourtant, la fin du XIX^{me} siècle a vu cette chose étonnante entre toutes, un groupe de dames se formant pour proposer une association plus vaste, en vue de la réforme du vêtement féminin, ce qui revient à dire : en vue d'une « insurrection contre la mode ».

Une idée aussi subversive ne pouvait avoir pris naissance que sur le continent des excentricités. Pourtant elle ne tarda pas à franchir l'Océan et à être recueillie à Berlin d'abord, puis à Genève, comme une chose raisonnable et tout au moins digne d'être étudiée.

En vertu de quoi, dans l'hiver 1899, une conférence fut offerte à Genève sous les auspices de l'Union des femmes, par une jeune dame, amie du Beau, mais non du ridicule, sur la réforme esthétique et pratique du vêtement féminin.

Ce que Madame Nardi proposait, n'était point suspect d'une austérité allant à supprimer la grâce et l'harmonie du costume, mais la réforme visait à réaliser ces trois points : *hygiène, économie, beauté*.

L'on comprend qu'un tel programme disposa d'emblée en sa faveur, non seulement les grand'mères de l'auditoire, mais encore les jeunes mamans et les jeunes demoiselles.

Dans l'étude du premier point, la conférencière fit le procès à l'abandon systématique de la toile de lin pour le coton et la laine servant à la confection des sous-vêtements. Le coton et la laine, sont des récepteurs parfaits de la saleté et des microbes. On ne conteste pas que nos grand'mères se portaient mieux que nous, et cependant leur linge personnel était taillé dans des toiles de fil. De plus, les fabriques modernes s'appliquent trop à produire des étoffes serrées qui visent à être imperméables, tandis que les tissus lâches, les étoffes ajourées sont infiniment plus saines au porter.

Les Hollandais, peuple pratique par excellence, exigent que leurs bonnes soient vêtues d'étoffes de coton pour le travail, attendu que la laine retient les poussières et les odeurs.

Puis vint la revue des différentes pièces du costume féminin. Le corset, le premier, passa à la censure et comme de juste fut chapitré vertement ; et les auditeurs à imagination vive purent apercevoir ricanant et faisant le pied de nez à la conférencière, le grand coupable de tant de maux propres au beau sexe, *le corset*. La jarretière aussi s'entendit dire des vérités trop souvent méconnues, et on passa de mains en mains dans l'assemblée son modèle d'agencement qui sauvegardait à la fois la beauté de la jambe et les exigences de l'hygiène.

Pour le chapeau, la réforme se montra accommodante, car elle exigeait seulement qu'il fût en harmonie avec l'âge, la toilette, le caractère ou la profession de son porteur.

Pourtant, très importante est la coiffure de sortie, car, par elle, se forment souvent des jugements sur leur porteur, et dont on ne revient guère.

La question d'économie sembla plus aisée à réaliser que la précédente. Ainsi, il n'y aurait qu'à réduire de moitié le nombre des sous-vêtements, qui compliquent si étrangement nos occupations, nos voyages, nos lessives.

En adoptant le sous-vêtement anglais connu sous le nom de *combinaison*, et celui du *pantalon-jupe*, plus ou moins épais, plus ou moins orné, tout serait simplifié sans que la question de chaleur y perde quelque chose, tandis que celle de l'aisance dans la démarche et dans les mouvements aurait tout à gagner.

Enfin si les dames se rendaient compte de

la somme de peine, de temps et d'argent que leur coûtent les changements de saison, autrement dit les changements de mode, elles comprendraient la nécessité d'adopter une ou plusieurs formes de robes qui resteraient stables. Ce serait vraiment la seule manière raisonnable d'imiter le costume masculin, et rien ne s'oppose à ce que la stabilité sache sauvegarder la grâce.

La mode se base sur des faiblesses humaines, en notre époque d'émancipation féminine, pourquoi oublie-t-on de l'aviser que la plus désirable des émancipations est celle de la mode ?

Pour réaliser un tel progrès, il suffirait de créer un petit noyau de femmes résolues à se vêtir suivant le programme proposé, et dans ce domaine-là on pourrait voir que la *propagande par le fait a du bon quelquefois*.

Mais dans les concessions faites à l'hygiène, à l'économie, au bon sens, Madame Nardi ne prétendit point que le vêtement féminin abdiquât la grâce, l'harmonie des lignes, l'esthétique en un mot. Il faut, selon elle, que le vêtement soit *dans le style*.

Etre dans le style, c'est être en rapport avec tout ce qui nous entoure, avec notre personnalité, notre profession, notre sexe.

Pour saisir cette nuance délicate, il faut un peu de goût artistique, le sentiment du Beau et aussi celui du Vrai. Ainsi le costume d'une religieuse est dans le style ; ses grandes et nobles lignes exprimant la beauté idéale du sentiment religieux.

Porter sur son chapeau quelque partie du corps d'un oiseau n'est pas dans le style, pas plus que d'orner de *lucioles*, mouches luisantes, phosphorescentes, les bouillonnés d'une robe dans une fête de nuit. L'idée de cruauté qu'éveillent ces dépouilles n'est pas en rapport avec le caractère féminin, et l'idée de vérité place un oiseau ou un insecte partout ailleurs que sur le couvre-chef ou la robe d'un être humain.

Et nos robes ? sont-elles toujours dans le style ? Que d'infractions à la règle ! Que de façons ridiculement chargées, ou trop juvéniles qui contrastent d'une façon pénible avec celles qu'elles habillent.

Les costumes antiques sont beaux et nobles, mais la civilisation moderne ne songe guère à les imiter, même de loin ; seule, la robe à traîne restera de rigueur pour les cérémonies, mais elle est absolument prosaïque de la rue.

Un autre avantage de la stabilité des formes c'est qu'en étant moins souvent obligé d'en changer on pourra acheter des étoffes plus belles, plus riches, plus durables. Et si le monde des ouvrières venait à s'insurger contre le manque d'ouvrage, eh ! bien, qu'on se mette à broder, soutacher les jupes et corsages de façon que l'imagination des créatrices ait de quoi se donner carrière.

Les vues de la conférencière ayant rencontré maintes sympathies, il se forma séance tenante un comité en vue d'une association pour les réformes proposées. Beaucoup de signatures furent recueillies.

A quoi en est l'œuvre à l'heure qu'il est ? je ne saurais le dire ; en tout cas, elle fait peu de bruit, par conséquent peu de propagande. Serait-ce que le séculaire tyran parisien l'aurait étouffée dans son germe ?

MADAME DESCHAMPS.

A propos d'élections.

(FIN)

Au local de vote.

Autrefois, à Lausanne, on votait dans les églises ; aujourd'hui, on vote dans les cafés. Est-ce un signe des temps ? Il y avait certaine-

ment bien des raisons contre l'ancien état de choses ; je n'en vois aucune en faveur du nouveau, sinon l'embarras dans lequel se trouvent nos autorités pour donner asile aux nouvelles sections électorales créées. Il faut espérer que ce n'est là qu'une situation provisoire et que bientôt l'Eglise, les convenances et les électeurs ne seront plus en conflit.

L'accès du local de vote n'est pas très aisé. On n'y parvient qu'après avoir fait une trouée dans la ligne serrée des distributeurs de listes, qui barre l'entrée. Dans les élections disputées, où l'ardeur des distributeurs est largement stimulée par celle des partis, le pauvre électeur, soucieux de remplir ses devoirs civiques, fait songer quelquefois — toutes proportions gardées — à l'héroïque Winkelried. « Prenez soin de mon bon sens naturel et de ma liberté ! » pourrait-il s'écrier, à la vue de toutes ces mains menaçantes, qui s'avancent vers lui et dans lesquelles s'agitent les proclamations ronflantes et impérieuses.

L'introduction de la liste imprimée a bien changé les choses. L'électeur n'a plus, pour ainsi dire, de physionomie propre. Son seul rôle est de confirmer le choix qu'ont fait, un soir, autour de la table ronde ou au coin du feu, les comités des partis. Un seul changement à ce choix risque de compromettre le succès des combinaisons péniblement élaborées. Le mot d'ordre est de voter la liste « compacte ».

Donc, à peu de choses près, les électeurs ne se distinguent aujourd'hui les uns des autres que par la couleur de la liste qu'ils mettent dans l'enveloppe. Tout au plus peut-on juger de l'ardeur de leurs convictions politiques par l'usage qu'ils font des listes des partis adverses, qui leur ont été données à la porte. L'un, les met tout bonnement dans sa poche, en souvenir, sans doute, d'un refrain bien connu. C'est l'électeur bon enfant. Il a rempli son devoir de citoyen, c'est tout ce qu'il lui faut. Si le parti auquel il se rattache a le dessus, tant mieux ; s'il est battu, tant pis. Après tout, les choses n'en iront ni mieux, ni plus mal.

Un autre électeur — le farouche — froisse et déchire violemment les listes des partis contre lesquels il lutte. Si c'était permis, il les foulerait encore aux pieds. Cette puérile vengeance lui fait du bien ; on le voit au regard de satisfaction qu'il lance aux membres du bureau électoral, surtout si ceux-ci ne sont pas de son « bord ».

Il y a l'électeur qui met avec ostentation sa liste dans l'enveloppe, voulant que nul n'ignore sa couleur. Il y a, en revanche, l'électeur qui craint de laisser voir son opinion, non point par un coupable sentiment de faiblesse, mais parce qu'il est « dans les affaires » et que, dans les affaires, il n'est pas permis d'avoir une opinion. Ce n'est qu'après avoir jeté autour de lui des regards inquiets, qu'il glisse furtivement son bulletin dans l'enveloppe.

A côté de ces deux types, il y a encore les électeurs qui ne se rattachent à aucun parti. Le souci égoïste de leur tranquillité est souvent le seul mobile de cette indépendance, dont se vantent tant de citoyens. La politique est pour eux un épouvantail. Ils entendent toujours dire : « la politique gâte tout ! », « c'est la politique qui a fait tout le mal ! », « les politiciens sont un fléau ! » etc., etc. Et puis, cette pauvre politique, ils la voient, ainsi que la religion, rigoureusement prosaïque de toutes les sociétés et associations dont elles ne sont pas le but. Ils s'en gardent donc comme de la peste. On dirait vraiment qu'on ne peut discuter des affaires de l'Etat ou de nos intérêts spirituels sans se prendre aux cheveux.

Ces électeurs « indépendants » sont la bête noire des bureaux de vote, dont ils compliquent la besogne. « Encore un de ces « foutimas-